

maire
G. Emj

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Boulon

De seize à dix-neuf heures du matin
ACTES DE DÉCÈS de fortune mariée Premond

le jour d'hui à quatre heures du soir
à sans profession, âgée de 40 ans, née à la Garde
département du Var domiciliée à la Garde
fil de Joseph Premond, cultivateur
et de Marie Apollonie Lulard.

N° 1.

fortune mariée
Premond

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Masson
agé de soixante-deux ans, profession d'ancien magistrat domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le sieur
Nicolas Châtain agé de trente-cinq ans, profession de cultivateur
domicilié à la Garde, qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont, les déclarants, signé, M. le maire de la Garde, Nicolas Châtain, cultivateur
Constaté, suivant la loi, par moi, Louis Augustin Agarrad, maire
de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré
du décès.

Masson

Agarrad

Mairie de Boulon
N° 1701

Commune de Boulon, Mairie
de la commune de Boulon
N° 1701

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Boulon

De dix-neuf heures du matin à quatre heures du soir
ACTES DE DÉCÈS de Jacques Broguier (cultivateur)

le jour d'hui à quatre heures du soir
à sans profession, âgé de cinquante-deux ans, né à la Garde
département du Var domicilié à la Garde
fil de François Broguier
et de Barbara Bassas (sans

autres renseignements
Sur la déclaration à moi faite par Nicolas Châtain
agé de quarante-trois ans, profession de cultivateur domicilié à Boulon
qui a dit être instruit du décès du défunt et par
Pierre Laborde agé de trente-cinq ans, profession de tailleur
domicilié à Boulon qui a dit être instruit du décès du défunt
Et ont, les déclarants, signé
Constaté, suivant la loi, par moi, Felix Nouvelle adjoint, délégué par M.
le maire de la ville de Boulon remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré du décès.
Louis Augustin Agarrad, Laborde, Châtain, Nouvelle
Certifié conforme. Boulon le 21 Décembre 1871. Le maire de la ville de Boulon, signé
Nouvelle adjoint. Nous, sous-bibliothécaire de la ville de Boulon, j'ai certifié que le présent acte
a été déposé au secrétariat de la ville de Boulon le 21 Décembre 1871. Le sous-bibliothécaire, signé C. de la Garde

N° 2
Jacques
Broguier



N° 3.

honorable Louise
Joanen

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Boulon

De seize à dix-neuf heures du matin
ACTES DE DÉCÈS de honnorable Louise Joanen, cultivateur

le jour d'hui à midi et demi
à sans profession, âgée de neuf mois, née à la Garde
département du Var domiciliée à la Garde
mère de Louis Jacques Joanen

et de Marie Anne Gardieu, sans profession
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Masson
agé de soixante-deux ans, profession d'ancien magistrat domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le sieur Corti
Joseph agé de cinquante-deux ans, profession de Garde-champêtre
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
Constaté, suivant la loi, par moi, Louis Augustin Agarrad, maire
de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré du décès.

Corti

Masson

Agarrad

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Boulon

De dix-neuf heures du matin à quatre heures du matin
ACTES DE DÉCÈS de Marie Lucrèce Gré, Marie, cultivateur

le jour d'hui à quatre heures du soir
à sans profession, âgée de soixante-trois ans, née à la Garde
département du Var domiciliée à la Garde (quartier du Pradel)
mère de Antoine Gré, cultivateur

et de Jean Marie Solon
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Masson
agé de soixante-deux ans, profession d'ancien magistrat domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le sieur Marie
Ferdinand Gré agé de trente ans, profession de cultivateur
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
Constaté, suivant la loi, par moi, Louis Augustin Agarrad, maire
de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré du décès.

Masson

Servant

Agarrad